



Horaires de Noël

Police municipale

Le poste de police municipale est fermé au public du 27 au 31 décembre 2021. Réouverture le lundi 3 janvier 2022.

Les agents seront néanmoins joignables et recevront sur rendez-vous.

Etat civil « Campagne et rive gauche du Lac »

Fermeture du 24 décembre dès 11h00 au 31 décembre 2021 inclus. Reprise le lundi 3 janvier 2022 dès 08h30.

Pour l'annonce des naissances et décès uniquement, une permanence aura lieu :

Lundi 27.12 de 09h00 à 11h00
Mercredi 29.12 de 09h00 à 11h00
Jeudi 30.12 de 09h00 à 11h00

Epicierie poste

Vendredi 24.12 fermée dès 12h30
Samedi 25.12 fermée
Lundi 27.12 & 03.01 de 9h00 à 12h30 / 15h30 à 19h00
Mardi 28.12 & 04.01 de 9h00 à 12h30
Mercredi 29.12 & 05.01 de 9h00 à 12h30 / 15h30 à 19h00
Jeudi 30.12 & 06.01 de 9h00 à 12h30
Vendredi 31.12 & 07.01 fermée dès 12h30
Samedi 01.01 fermée

Du 27.12 au 31.12 l'épicerie assurera un dépôt de pain.

Boulangerie

Fermeture du 26 décembre jusqu'au 3 janvier inclus. Réouverture le 4 janvier 2022.

Levée des déchets:

 Vendredi 24 décembre 2021
Mardi 28 décembre 2021
Jeudi 30 décembre 2021
Mardi 4 janvier 2022

 Lundi 27 décembre 2021
Lundi 3 janvier 2022

 Mercredi 28 décembre 2021



Mairie

Le secrétariat de la Mairie sera fermé dès le mercredi 22 décembre jusqu'au vendredi 31 décembre inclus.

En cas d'urgence, pour le **cimetière uniquement**, veuillez contacter Mme le Maire, Karine Bruchez, au 079 756 91 10.

Toute l'équipe de la Mairie d' Hermance vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année et se réjouit de vous retrouver en 2022 !



InfoHERMANCE

Législature 2020-2025

Edito

Budget 2022

Annulation des Vœux de l'Exécutif

Service social littoral

Salle communale

Développement Parcelle 1943

Mobilité

Mobiltri

Groupe Hermance - Migrants

Horaires de fin d'année

Edito

Comme nous ne pourrions malheureusement pas faire la connaissance des nouveaux habitants début janvier à cause des nouvelles restrictions liées au Covid-19, nous nous permettons de leur adresser un petit mot dans ce journal. La commune se réjouit de les accueillir et souhaite leur exprimer ses vœux de bienvenue.

La volonté des autorités est d'être à l'écoute de l'ensemble des habitants pour prendre en compte les remarques et suggestions de chacune et chacun. La qualité de vie et le bien-être de la population se construisent ensemble, avec toutes les forces vives et toutes les personnes qui souhaitent prendre part à l'évolution de la commune. Nous espérons que vous aurez envie de vous impliquer dans la vie locale au sein de nos nombreuses associations ou en participant aux multiples animations qui sont proposées tout au long de l'année.

Pour vous, Hermance est une nouveauté, mais pour de nombreux autres, c'est une longue histoire, avec un sentiment d'appartenance fort.

C'est en se rencontrant et en partageant des moments conviviaux que chacun trouvera sa place dans la communauté.

Nous vous souhaitons à tous, anciens et nouveaux habitants de belles fêtes de fin d'année, malgré cette période compliquée !

Prenez bien soin de vous.

K. Bruchez
Maire

Budget 2022

L'élaboration d'un budget de fonctionnement pour l'année 2022 ne fut pas chose aisée, tant les incertitudes qui planent sur les finances communales sont nombreuses. Tout d'abord, la situation sanitaire ne semble pas s'améliorer et les impacts financiers liés à la pandémie ne seront pas connus avant quelques années

encore. Le Canton, quant à lui, poursuit sa stratégie de transferts de tâches aux communes, avec notamment une potentielle reprise de la FAS'e (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) ou encore avec le projet de loi « Ecrêtage » qui vise à faire assumer près de 90 millions de charge aux communes, en particulier les plus aisées. Si Hermance ne semble pas être directement impactée par ce dernier, la péréquation intercommunale en pâtira fortement, avec une redistribution des contributions à prévoir, qui touchera dès lors l'ensemble des communes..

Néanmoins, malgré toutes ces contraintes, l'Exécutif a présenté un budget cohérent au Conseil municipal. Retravaillé finement par la Commission des finances, c'est un budget équilibré qui a été soumis au vote du Conseil le 16 novembre dernier.

En présence de 10 de ses membres, le Conseil a voté à l'unanimité le budget de fonctionnement 2022. Les charges projetées s'élèvent à CHF 4'893'631.- pour des revenus estimés à CHF 4'894'146.- soit un excédent présumé de CHF 515.-. Les estimations des revenus fiscaux transmises par l'Administration fiscale étant en hausse, de nombreux nouveaux projets pourront ainsi être réalisés en 2022.

On notera à ce titre la création d'un poste de responsable technique à 100% au sein de l'administration, la création d'un service social en partenariat avec les Communes de Corsier, Anières et Collonge-Bellerive, des interventions conséquentes sur le patrimoine arboré de la Commune ainsi que sur les espaces détente (plage et camping) et l'octroi d'une enveloppe plus importante pour l'organisation de nouvelles manifestations. La Commune poursuivra également son soutien aux différentes sociétés villageoises et de la région en leur consacrant près de CHF 155'000.-.

En terme d'investissement, les premières mesures issues de l'étude générale de mobilité seront appliquées (barrières parking de l'école,

 Mairie d'Hermance
Rue de l'Eglise 1
Case postale 2
1248 Hermance

☎ 022.751.13.90
✉ 022.751.20.90
@ mairie@hermance.ch



sécurisation du Crêt-de-la-Tour, voir point « mobilité »). L'Exécutif entend également poursuivre sa politique de développement d'écopoints afin d'inciter la population à trier plus et mieux ses déchets. Finalement, répondant favorablement à une demande du comité du Tennis Club d'Hermance, un nouveau Club House sera construit sur la parcelle dite « Vers les Marais » n° 1415, sise à Chens-sur-Léman et propriété d'Hermance. Un crédit d'investissement sera prochainement soumis au Conseil municipal pour des travaux devisés à CHF 140'000.-.

Vœux de l'Exécutif - Annulation de la soirée du 13.01.22

Le début de l'année voit traditionnellement se tenir la manifestation des « Vœux de l'Exécutif » qui réunit les habitants et les représentants des sociétés villageoises autour des Autorités communales. Si en 2021, la pandémie a eu raison de cette manifestation, l'Exécutif avait néanmoins bon espoir de pouvoir organiser cet événement en janvier 2022, raison pour laquelle un « tout-ménage » faisant la promotion de cette soirée a été envoyé récemment à tous les habitants. Malheureusement, la dégradation rapide de la situation sanitaire et les nouvelles mesures prises pour tenter de contenir les effets de la 5ème vague ne permettent pas d'imaginer une réunion festive comme elle devrait l'être. En conséquence, les « Vœux de l'Exécutif » sont reportés à une date ultérieure. Une communication spécifique sera envoyée en temps voulu.

Service social littoral (CoHerAn & Co)

La Commune d'Hermance était dotée jusqu'à maintenant d'une permanence pour les aînés en partenariat avec Pro senectute. Lors de la répartition des tâches entre le Canton et les Communes, celles-ci se sont vues attribuer de nouvelles compétences en matière d'action sociale et de politique envers les personnes âgées. De plus, il semblait essentiel à la Commune de pouvoir répondre aux problématiques de l'ensemble des habitants. Anticipant ces changements et consciente de l'enjeu important de ces nouvelles responsabilités, la Commune d'Hermance avec celles d'Anières de Corsier ont approché Collonge-Bellerive afin de partager les compétences d'un Service social « littoral » auquel chacun pourra faire appel.

Cet ambitieux projet est en cours de finalisation et le Service social « littoral » devrait pouvoir débuter son activité d'ici au 2ème trimestre de l'année 2022. Une communication spécifique sera envoyée à l'ensemble de la population prochainement.

Salle communale

Après avoir déjà connu un acte de vandalisme en mars inondant la partie avant de la salle, les intempéries du mois de juillet et le niveau exceptionnellement haut du lac début août ont eu pour effet d'inonder l'entier du sous-sol du bâtiment tout juste rénové,

endommageant de manière importante tous les locaux.

Dès lors, en raison des travaux conséquents à entreprendre (peinture, revêtement des sols, électricité, etc) pour une remise en état rapide, la Mairie a été contrainte d'interdire l'accès au bâtiment. Néanmoins, la salle devrait retrouver son exploitation normale dès janvier 2022.

Développement de la parcelle 1943

Dans l'optique de réaliser son projet de valorisation de la parcelle 1943, faisant actuellement office de parking public, le Conseil municipal a voté le 9 février dernier un crédit de CHF 390'000.-, destiné à l'organisation d'un concours d'architecture. L'objectif est d'édifier sur ladite parcelle 30 logements intergénérationnels, des espaces extérieurs ainsi qu'un parking souterrain de 200 places.

Le but de ce concours est de trouver la solution optimale pour la réalisation du programme susmentionné.

S'agissant d'un projet d'envergure concernant la population hermançoise dans son ensemble, les Autorités communales souhaitent convier toutes les personnes intéressées par le sujet à venir assister à une présentation publique qui aura lieu **le mardi 18 janvier 2022 à 19h00 à la salle communale**. Lors de cette soirée, en sus des membres de l'Exécutif et du Conseil municipal, seront également présents les représentants du Bureau d'Architectes en charge de l'organisation du concours.

A l'heure de la publication de ces lignes, les mesures sanitaires permettent la tenue d'une séance publique accessible uniquement avec un Certificat COVID valable. Le port du masque durant l'entier de la présentation et de la discussion qui suivra sera également requis pour tous les participants. Si de nouvelles prescriptions sanitaires devaient être prises dans l'intervalle par le Conseil d'Etat ou le Conseil fédéral, une communication spécifique serait envoyée aux habitants.

Mobilité

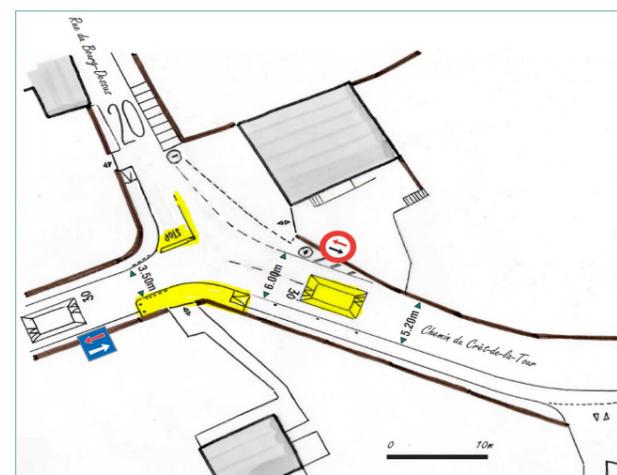
Comme annoncé dans le bulletin d'info du mois d'avril, une étude de mobilité générale a été initiée sur l'ensemble de la Commune. Suite aux premiers constats, une délibération de CHF 100'000.- a été votée lors du Conseil municipal du 14 novembre dernier afin d'ouvrir un crédit à l'Exécutif visant à réaliser un premier train de mesures. Il s'agit tout d'abord de pérenniser le système de fermeture du parking de l'école. En effet, au vu des retours très positifs reçus par les habitants (plus de 95% de satisfaction) et le plébiscite pour l'installation d'une barrière à la sortie du parking, l'installation définitive d'un dispositif de contrôle d'accès est prévue d'ici le deuxième trimestre 2022. Par le biais de cette « privatisation » du parking de l'école, ce sont 34 places qui seront réservées pour les habitants détenteurs d'un macaron 25, émis



par la Fondation des Parkings.

La deuxième mesure qui sera appliquée consistera à sécuriser le bas du chemin du Crêt-de-la-Tour, notamment pour les piétons.

En ce sens, le cheminement sera élargi et mieux protégé. Un coussin « berlinois » sera installé en bas de la route afin de réduire la vitesse des véhicules et un STOP viendra compléter le dispositif au droit de la rue du Bourg-Dessus. Une autorisation de construire sera déposée prochainement auprès du Canton en ce sens.



Finalement, le trottoir sis au chemin des Glerrets, à l'arrière de la salle communale, sera supprimé. De part son emplacement, sur le côté droit de la chaussée, ce dernier n'était que très peu utilisé d'autant qu'il était isolé du cheminement piéton. Cette intervention redonnera de la largeur à cet endroit et permettra au camion poubelles de pouvoir relever l'écopoint de la salle communale.

Lorsque l'étude de mobilité sera entièrement terminée et les dernières conclusions connues, un deuxième train de mesures sera voté.

Mobiltri - statistique déchets

Dès le mois de novembre 2020, un nouveau service, « Mobiltri », était fonctionnel pour tous les habitants de la rive gauche (hors Trois-Chêne), supprimant par la même occasion la levée porte-à-porte des déchets dits « encombrants ».

Après une année d'activité, les chiffres provenant de Mobiltri sont significatifs, le volume de déchets « encombrants » apporté par les Hermançois est en hausse de 42% (50'391kg) par rapport au ramassage effectué en porte-à-porte en 2020. En moyenne, les sites du Mobiltri accueillent mensuellement près de 40 administrés de la Commune venus se délester de leurs déchets volumineux ou spéciaux (peintures, solvants, etc).

L'introduction du système « P'tite poubelle verte » en début d'année est également un succès. Si, le premier mois, 440kg de déchets organiques (valorisés en Bio-masse) ont été relevés par l'entreprise Pradervand, cette masse a aujourd'hui doublé (860kg en novembre), un pic ayant même été atteint (1'050kg) en juillet. La courbe des ordures ménagères (brûlées aux Cheneviers) s'en ressent puisque bien que la Commune ait accueilli 160 nouveaux habitants dans le courant de l'année, le poids des ordures ménagères ramassées en 2021 est en baisse de 6.15% (14'766 kg).

Nous profitons de l'occasion pour rappeler aux nouveaux arrivants qu'ils ont la possibilité de venir retirer à la Mairie un « Kit de tri » composé de la « P'tite poubelle verte », d'un sac à tri et de sachets compostables.

Activités Migrants

Le groupe « Migrants – Hermance » a commencé ses activités en 2017. Il organise des sorties pour les résidents du Centre d'Accueil d'Anières (géré par l'Hospice général, ce centre accueille des requérants d'asile), ce qui représente en général 4 à 5 excursions par année (moins bien sûr depuis le Covid). Le groupe bénéficie d'un budget accordé par la Commune d'Hermance qui permet également d'offrir des escapades plus conséquentes en car.

Ces dernières années nous avons par exemple visité le Zoo de Servion, la Maison Cailler et le château de Gruyères, le Museum d'histoire naturelle, la Vieille Ville de Genève, et le Musée Chaplin.

Afin de pouvoir maintenir un programme attractif, nous sommes à la recherche de nouvelles personnes qui auraient envie de rejoindre le groupe et de participer à l'organisation de sorties.

N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations !

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous rencontrer !

Le groupe Migrants-Hermance :

Catrin Ottenritter / Gisèle Martinal / Jean-Francois Kister /

Emilienne Kobelt

Contact : emilienne.kobelt@gmail.com, 076 222 69 32

